

E

### Procédure sur déclaration de culpabilité précédant la sentence

Quand la cour en est arrivée à une décision relativement à tous les chefs d'accusation contre l'accusé et que ladite décision a été annoncée à ce dernier, le procureur remet au président le modèle M.F.B. 355 et, si possible, un modèle M.F.M. 6.

Ces documents sont lus à la cour par le président, marqués "Y" et "Z", signés par le président et versés au dossier.

Question à l'accusé.

Avez-vous quelque déclaration à faire relativement aux documents dont on vient de vous donner lecture ?

Réponse:

Non, monsieur.

Question à l'accusé.

Désirez-vous adresser la parole à la cour ?

Réponse:

Oui, monsieur, par l'entremise de mon officier défenseur.

L'OFFICIER DEFENSEUR S'ADRESSE A LA COUR:

Monsieur le Président,

Je veux simplement faire remarquer à la cour que son N.P.N. 5 est blanc. RUSSEL le soldat Gagnon a été appelé dans l'armée comme N.R.M.A. et puis on lui a promis une certaine "job" à la condition qu'il devienne soldat G.S. Alors pour avoir cette position-là c'est-à-dire "ARRIVER" de CAMBION, il a signé comme soldat G.S. Durant le temps qu'il a été dans l'armée après ça il n'a jamais vu le "SERVITEUR" d'un truck. En plus de ça on l'a changé de corps, on l'a pris du Ser-vice Corps et on l'a envoyé dans les Ingénieurs. Alors le découragement l'a pris, c'est la seule chose qu'il peut y avoir, après ça il s'est en allé.

La sentence est alors consignée à la page "A" du procès verbal et elle est annoncée à l'accusé en plein tribunal.

Le président établit alors et signe le mandat d'incarcération, le cas échéant, et celui-ci est immédiatement transmis au commandant de l'accusé. Dans chaque cas, il établit aussi et signe le certificat de procès devant une cour mar-tiliale permanente et le transmet en conformité des règlements. Le procès verbal ainsi que tous les documents seront transmis au juge-avocat général.